



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
**Loire-Atlantique**



## L'inscription au lycée

Tout sur l'inscription au lycée : la procédure d'affectation, les conditions d'admission, les modalités d'inscription.

Après avoir formulé leurs [vœux d'orientation puis d'affectation dans un établissement après la 3e](#), les familles reçoivent fin juin-début juillet une notification d'affectation qui précise la formation et le lycée dans lesquels leur enfant poursuivra sa scolarité.

Dès réception de ce document, elles doivent inscrire leur enfant dans le lycée indiqué. À cet effet, **le service d'inscription en ligne est mis à disposition des familles. Il concerne les élèves de 3e poursuivant leur parcours au lycée en :**

- seconde générale et technologique
- seconde de brevet de technicien
- seconde professionnelle
- première année de CAP

Les lycéens qui redoublent ou se réorientent dans ces formations sont également concernés.

Le chef d'établissement d'origine (collège) est l'interlocuteur privilégié pour le suivi de l'inscription.

- [Pour en savoir plus sur le site du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports](#)



M.A.J. le 31/08/2021

### Dans cette rubrique

- [Découverte professionnelle en 3ème prépa pro au L.P](#)
- [Options et enseignements de spécialité](#)

